

Nouvelles du JAPON

Vous pouvez également retrouver Nouvelles du Japon en ligne sur

www.fr.emb-japan.go.jp

Visite au Japon du Président Sarkozy pour témoigner sa solidarité au peuple japonais

Après avoir assisté au Séminaire sur la réforme du système monétaire international à Nankin, le Président Nicolas SARKOZY s'est rendu à Tokyo dans l'après-midi du 31 mars 2011. Il est le premier chef d'État étranger à effectuer une visite au Japon après la catastrophe du 11 mars 2011.

Le Premier ministre Naoto KAN a eu un entretien avec le Président Sarkozy dans sa résidence officielle. Le Président Sarkozy a exprimé son respect et son admiration pour le calme et le courage du peuple japonais face à la plus grande catastrophe que le Japon ait connue depuis l'après-guerre. Il a ensuite assuré, en tant que président du G8/G20, du sentiment de solidarité de l'ensemble de la communauté internationale envers le peuple japonais. Le Premier ministre KAN a sincèrement remercié la France pour son chaleureux témoignage de sympathie, de soutien et de solidarité tout en soulignant la détermination du peuple japonais à s'unir pour faire face et surmonter la catastrophe.

En outre, le Premier ministre KAN a expliqué en détail l'état actuel et les perspectives d'évolution de l'accident de la centrale nucléaire de

Fukushima-Daiichi. Tout en affirmant que la France était prête à offrir toute l'aide nécessaire au Japon, le Président Sarkozy a déclaré qu'il souhaitait discuter de la sûreté nucléaire lors des conférences internationales telles que le prochain Sommet du G8. Le Premier ministre KAN a approuvé cette proposition.

À la fin de cet entretien, le Président français a invité le Premier ministre japonais à une visite officielle en France avant le Sommet du G8. Ce dernier a répondu qu'il réfléchirait à ce déplacement en fonction de la situation, et a conclu la rencontre en soulignant que « c'est dans le besoin que l'on reconnaît ses vrais amis ».

Après cette rencontre, les deux dirigeants ont donné une conférence de presse conjointe au cours de laquelle ils ont principalement évoqué les points abordés durant leur entretien. Le Premier ministre KAN a déclaré qu'il fallait d'abord rétablir la situation sur le site de la centrale nucléaire de Fukushima-Daiichi et qu'il était ensuite nécessaire de discuter de la politique énergétique, y compris nucléaire, tout en tenant compte des résultats de

l'enquête sur les causes de l'accident. Le Président SARKOZY a insisté sur la nécessité de l'énergie nucléaire malgré cet accident, en indiquant que la question n'était pas d'avoir recours ou non au nucléaire, mais comment augmenter la sécurité de celui-ci au niveau international.



Poignée de main entre le Premier ministre Naoto KAN et le Président de la République française Nicolas SARKOZY

©Cabinet Public Relations Office

Message de l'Ambassadeur SAITO (suite au grand séisme de l'Est du Japon)

Deux mois se sont écoulés depuis le grand séisme de l'Est du Japon. La catastrophe du 11 mars dernier, la plus violente jamais enregistrée au Japon, et l'accident survenu sur le site de la centrale nucléaire de Fukushima-Daiichi ont provoqué des dégâts importants. Afin de rétablir la situation, le gouvernement japonais mobilise l'ensemble des ressources disponibles, avec la collaboration et l'assistance des autres pays.

Depuis le grand séisme de l'Est du Japon, la France a multiplié ses aides en faveur des sinistrés et dans le domaine nucléaire. Le gouvernement français a dépêché des équipes de secours comprenant plus d'une centaine de membres, ainsi qu'une aide matérielle. Nous avons aussi reçu une assistance humaine et matérielle dans le domaine nucléaire, notamment de la part de la société AREVA. Le 23 mars, le Premier ministre François FILLON est venu à la résidence officielle, où il a signé le cahier de condoléances pour les victimes du grand séisme de l'Est du Japon et adressé un message d'encouragement aux quelques 200 ressortissants japonais en France présents. De même, un grand nombre de personnes continuent de nous faire parvenir leurs dons ainsi que leurs messages de condoléance et de chaleureuse solidarité envers les sinistrés. De nombreux concerts, ventes de charités et autres événements caritatifs ont également été organisés. Lors du Marathon de Paris qui a eu lieu le 10 avril dernier, les 40 000 participants ont observé

une minute de silence sous une banderole arborant un message de soutien envers les sinistrés. J'ai moi-même eu l'honneur de donner le signal du départ aux côtés du Maire de Paris, Bertrand DELANOË. Grâce à ces témoignages de solidarité, les populations sinistrées ainsi que l'ensemble de la population japonaise ont réalisé à nouveau l'importance de l'amitié française et la solidité des relations franco-japonaises. Je profite donc de cette occasion pour vous réitérer mes sincères remerciements.

Je voudrais également demander à tout un chacun de considérer la situation au Japon de façon objective et de garder son sang-froid. Suite aux fuites radioactives sur le site de la centrale nucléaire de Fukushima, plusieurs pays et régions ont pris des mesures pour limiter les importations de produits

alimentaires et manufacturés en provenance du Japon. Or, ceux-ci sont soumis à un examen continu de la part du gouvernement japonais et chaque produit répond à des contrôles très stricts en conformité avec les normes approuvées par la communauté internationale. Des réactions exagérées, qui ne seraient pas le reflet de la réalité, nuiraient profondément à l'ensemble de l'économie japonaise et, au final, risqueraient de ralentir la reconstruction dans les zones sinistrées. Je souhaite que, conscient de la situation, vous nous apportiez votre soutien pour lutter contre ces rumeurs préjudiciables. Dans ce but, il est également essentiel de présenter sans tarder aux autres pays du monde des informations fiables de manière transparente. Actuellement, le gouvernement du Japon organise régulièrement des

réunions d'information pour la population japonaise, mais également auprès des corps diplomatiques, des médias et des entreprises étrangères. Il fournit également des informations précises sur les taux de radiation relevés dans les différentes régions du pays. De son côté, l'Ambassade du Japon en France poursuivra ses efforts pour fournir rapidement des informations sûres.

Lors du processus de reconstruction des zones ayant subi des dégâts sans précédents, il est important de ne pas se limiter à une simple reconstruction. Il faut faire en sorte que cette catastrophe représente une opportunité importante pour assurer la « renaissance du Japon », de partager avec le reste du monde les informations et les enseignements obtenus et de les relier à la prévention des futures catastrophes naturelles. Le Premier ministre Naoto KAN a constitué une commission pour le projet de reconstruction réunissant des spécialistes qui ont ouvert des débats variés pour établir des orientations concrètes en vue de la renaissance d'un Japon fort et dynamique.

Pour terminer, je renouvelle mes remerciements à tous ceux et toutes celles qui nous apportent leur chaleureux soutien et leur collaboration. J'espère pouvoir compter sur votre compréhension et votre soutien continu pour la future reconstruction des régions sinistrées.



Monsieur l'Ambassadeur et Monsieur Bertrand DELANOË, Maire de Paris, prononcent quelques mots avant le départ du Marathon de Paris

Yasuo SAITO
Ambassadeur du Japon en France

Les relations économiques du Japon avec l'Union européenne et la France

L'Union européenne, zone économique la plus importante du monde avec plus de 500 millions d'habitants et un PIB de plus de 12 000 milliards d'euros, et le Japon, troisième économie mondiale, entretiennent naturellement une relation commerciale étroite. L'UE représente aujourd'hui le troisième partenaire économique du Japon, après la Chine et les États-Unis. Pourtant, au cours de ces dix dernières années, le volume du commerce entre le Japon et l'UE a enregistré un recul relatif : la part de l'UE dans le commerce extérieur du Japon passant de 17% à 12%, et celle du Japon dans le commerce extérieur de l'UE chutant de moitié, de 8% à 4%. Les deux grandes puissances économiques cherchent désormais à donner un nouvel élan à leurs échanges commerciaux.

Il en va de même pour les relations commerciales franco-japonaises. Selon les douanes françaises, si les exportations françaises vers le Japon ont connu une légère augmentation au cours de la dernière décennie, les importations en provenance du Japon ont progressivement diminué. La part des échanges commerciaux avec le Japon dans le commerce extérieur global de la France est également en baisse (selon les statistiques japonaises, la balance commerciale entre les deux pays est déficitaire en défaveur du Japon). Si le Japon reste le deuxième partenaire commercial le plus important de la France en Asie, on ne peut pas dire que le potentiel commercial entre ces deux économies industrialisées et matures soit exploité à son maximum.

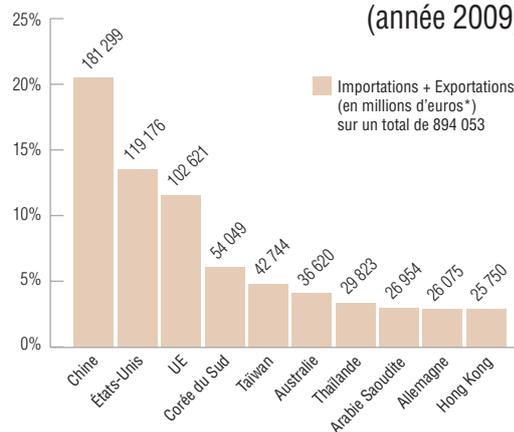
Dans ce contexte, un Accord de Partenariat Économique (APE) entre le Japon et l'UE suscite de nouveaux espoirs. Selon les estimations d'un think tank européen, les expo-

tations de l'UE de produits pharmaceutiques, secteur occupant désormais la part la plus importante des exportations françaises vers le Japon, pourraient augmenter de 3,4 milliards d'euros grâce à la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires qu'apporterait un APE. Plus généralement, un APE augmenterait de 43 milliards d'euros les exportations de tous produits confondus de l'UE vers le Japon, et permettrait au commerce nippo-européen d'atteindre une envergure digne de la taille des deux économies.

Les effets d'un APE ne se limitent pas au commerce. Le Japon est le troisième investisseur le plus important dans l'UE, qui est le deuxième plus grand investisseur au Japon. Au sein de l'UE, 400 000 emplois sont créés par 3 300 entreprises japonaises. En France, ce sont près de 400 entreprises japonaises réparties sur 630 sites qui emploient environ 62 000 personnes. Si l'UE pouvait importer à des prix plus attractifs les machines, composants et matériaux japonais dont dépendent les entreprises en France, cela aurait aussi l'effet d'augmenter la compétitivité de ces dernières.

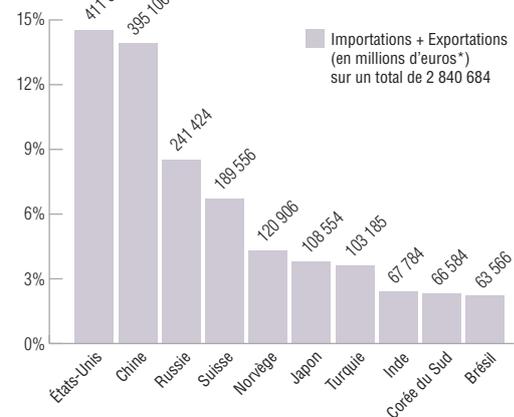
Des projections montrent qu'un APE Japon-UE stimulerait la croissance économique au Japon et dans l'UE en renforçant les échanges commerciaux et l'investissement entre les deux parties. Un APE jouerait également un rôle important pour développer des relations économiques plus complètes et plus complémentaires entre la France et le Japon, en consolidant les coopérations bilatérales déjà existantes, par exemple dans les domaines du véhicule électrique et du photovoltaïque ou pour la croissance verte, un des sujets du Sommet du G8 à Deauville.

Principaux partenaires commerciaux du Japon (année 2009)



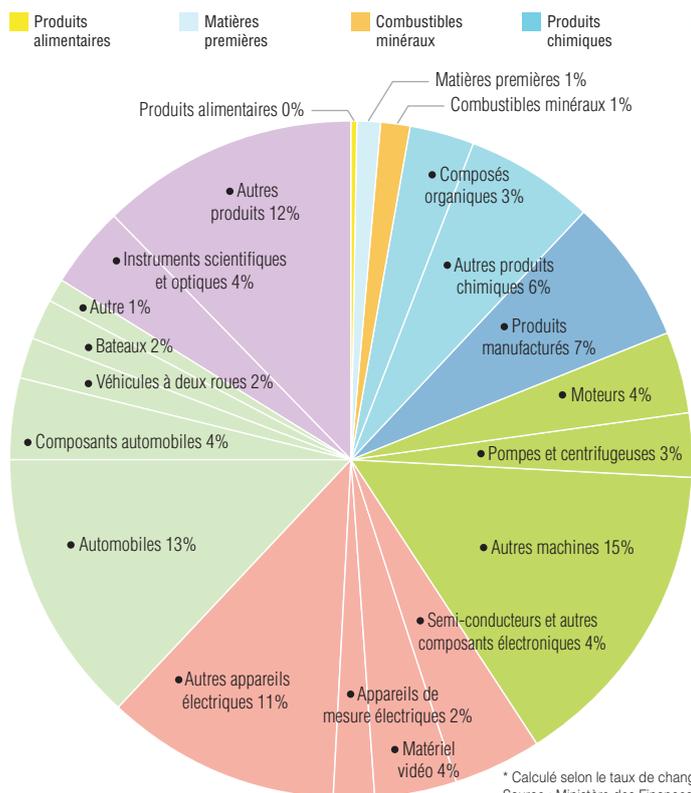
* Calculé selon le taux de change en vigueur le 5/5/2011 (1 euro ≈ 118 yens)
Source : Ministère des Finances japonais

Principaux partenaires commerciaux de l'UE (année 2010)



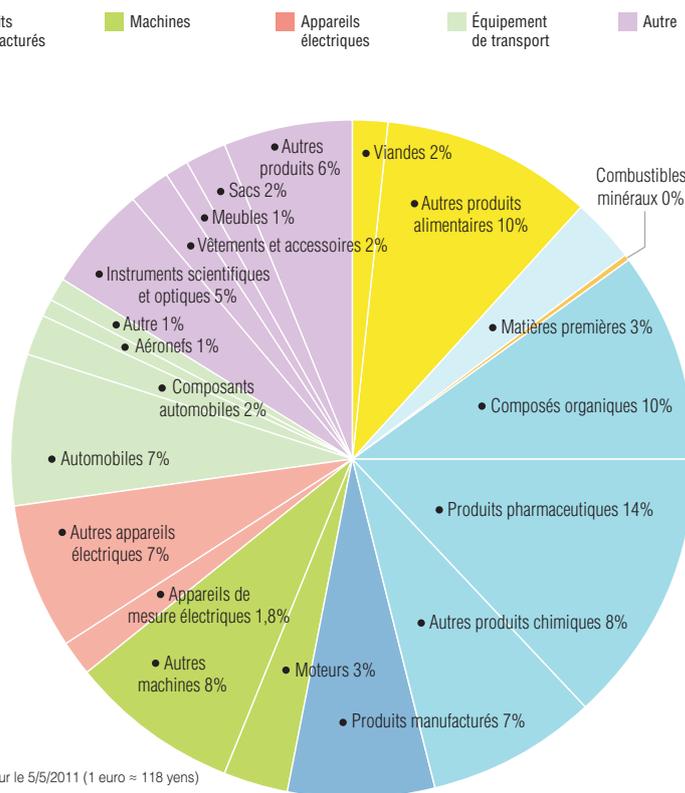
Source : Eurostat

Exportations du Japon vers l'UE (56,7 milliards d'euros*)



* Calculé selon le taux de change en vigueur le 5/5/2011 (1 euro ≈ 118 yens)
Source : Ministère des Finances japonais

Exportations de l'UE vers le Japon (46,4 milliards d'euros*)



Des exemples pour dissiper les malentendus sur les barrières non tarifaires

Le marché japonais est souvent qualifié de « fermé » ou « d'exclure les entreprises européennes du fait des barrières non tarifaires ». Mais est-ce vraiment le cas ? Dans cet article, nous aborderons la présence des industries européennes sur le marché japonais en évoquant trois secteurs les plus souvent cités pour être protégés par des barrières non-tarifaires.

■ Le marché des avions de ligne

Les deux principales compagnies aériennes japonaises (JAL, ANA) possèdent 460 appareils, dont 49 Airbus (plus de 10% de leurs parcs aériens). Le groupe KLM, un des leaders du transport aérien européen, dispose quand à lui de 10 Airbus pour une flotte totalisant 205 appareils. Vous pouvez donc constater que les parts d'Airbus Industrie ne sont pas plus faibles au Japon que sur les autres marchés étrangers du transport aérien de voyageurs.

En outre, Skymark Airlines, troisième compagnie aérienne du Japon, a passé une commande en février de cette année de six Airbus A380. De même, suite à sa création en février dernier, la compagnie aérienne à bas prix, A&F Aviation a annoncé son intention d'acquérir 10 Airbus A320. Ces nouvelles orientations sont dignes d'intérêt.

■ Le marché des hélicoptères

Vols touristiques, épandages d'insecticides agricoles, reportages... Différents types d'hélicoptères parcourent le ciel japonais pour remplir diverses missions. Parmi les 770 appareils enregistrés au Japon, 270 ont été fabriqués par le groupe Eurocopter.

En plus de leur utilisation dans le secteur privé, les appareils produits par ce groupe bénéficient également de la confiance des services publics, qui les utilisent pour le transport des personnalités importantes (Premier ministre,

hôtes officiels, etc.), la surveillance et la recherche aériennes ou la collecte d'informations en cas de crise.

■ Le marché du matériel ferroviaire

Saviez-vous que les échanges entre le Japon et la France dans le domaine du matériel ferroviaire étaient excédentaires pour la France ? Au cours de ces trois dernières années, les exportations françaises vers le Japon de matériel ferroviaire ont représenté en moyenne 3 millions d'euros (350 millions de yens) par an. A l'inverse, les exportations japonaises vers la France ont représenté en moyenne 1,3 millions d'euros (150 millions de yens) par an.

Parmi les exportations françaises, on peut citer les dispositifs de fermeture des portes. Installés sur les trains japonais pour commander l'ouverture et la fermeture des portes, ces dispositifs jouent un rôle dans le maintien de la sécurité du réseau ferroviaire du pays.



Japan Airlines Airbus A300

©Japan Airlines Co., Ltd.



All Nippon Airways Airbus A320

©All Nippon Airways Co., Ltd.

Le partenariat économique entre le Japon et l'Union européenne (principales tentatives en vue de l'ouverture de négociations pour un APE)

Date	Événement	Contenu
4 mai 2009	18 ^{ème} Sommet UE-Japon (à Prague)	Ouverture d'une étude sur « un certain nombre de questions spécifiques non-tarifaires » (directive sur les technologies de la sécurité automobile avancée, normes concernant les bois de construction, les marchés publics et les équipements médicaux).
2010		
13 avril	Sommet bilatéral Japon-France (à Washington)	Le gouvernement japonais propose de lancer une étude pour un éventuel APE entre le Japon et l'Union européenne, idée approuvée par le Président SARKOZY.
19-20 avril	Réunion annuelle de la Table Ronde des industriels UE-Japon	La Table Ronde recommande aux dirigeants du Japon et de l'UE d'ouvrir des négociations en vue de la conclusion d'un accord bilatérale équilibré et profitable aux deux parties.
28 avril	19 ^{ème} Sommet UE-Japon (à Tokyo)	Création d'un « Groupe Conjoint de Haut Niveau (GCHN) », et lancement d'une étude conjointe sur l'ensemble des sujets qui intéressent l'UE et le Japon, y compris les barrières tarifaires et non-tarifaires.
4 octobre	Sommet UE-Japon (à Bruxelles, à l'occasion de l'ASEM 8)	<ul style="list-style-type: none"> ● Rapport intérimaire du GCHN. ● Propos du Premier ministre KAN : « Il nous reste encore des questions diverses concernant un APE entre le Japon et l'UE, mais le Japon souhaite absolument s'entendre avec l'UE sur l'ouverture de négociations lors du Sommet UE-Japon au printemps prochain ». ● Propos du Premier ministre KAN à l'ASEM 8 : « Le Japon veut réduire ses barrières non-tarifaires et avancer en vue de la conclusion d'APE avec l'UE et d'autres partenaires ».
9 novembre	Adoption en conseil des ministres japonais d'une « Politique de base pour des partenariats économiques globaux »	Le gouvernement japonais décide de « hâter la révision des dispositifs non-tarifaires en vigueur au Japon afin d'accélérer les ajustements nécessaires à l'ouverture prochaine de négociations avec l'UE ».
12 novembre	Sommet UE-Japon (à l'occasion du G20 à Séoul)	<ul style="list-style-type: none"> ● Confirmation de certains résultats du GCHN. ● Le Premier ministre KAN affirme sa volonté d'aborder la question d'un APE avec l'UE en se fondant sur la « Politique de base pour des partenariats économiques globaux ».
15 décembre	3 ^{ème} Réunion du « Groupe Conjoint de Haut Niveau » nippo-européen	Accord sur « un certain nombre de questions spécifiques non-tarifaires ».
2011		
24 janvier	Discours sur les grandes lignes de la politique du Premier ministre Naoto KAN	Le Premier ministre KAN réaffirme compter parmi ses objectifs l'ouverture de négociations en vue de la conclusion d'un APE avec l'UE.
3 mars	Visite officielle au Japon de M. Pierre LELLOUCHE, Secrétaire d'État en charge du Commerce Extérieur.	Monsieur LELLOUCHE rappelle qu'un APE entre le Japon et l'UE devant contribuer au renforcement des relations franco-japonaises, la France y serait en principe favorable, mais qu'elle attendait que le Japon manifeste clairement sa volonté d'ouvrir des négociations et qu'il prenne des mesures visibles en ce sens.
24-25 mars	Conseil européen (à Bruxelles)	Le paragraphe 30 des conclusions de la session fait mention du lancement de négociations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange entre l'UE et le Japon, ainsi que de la question des barrières non-tarifaires et des marchés publics.
31 mars	Sommet bilatéral Japon-France (à Tokyo)	Le Premier ministre KAN explique la position du Japon concernant un APE avec l'UE, et le Président SARKOZY déclare partager cette position.
4 avril	Entretien téléphonique entre le Premier ministre KAN et le Président de la Commission européenne Manuel BARROSO	Le Président BARROSO évoque les conclusions du Conseil européen du 25 mars et exprime sa volonté de renforcer globalement les liens entre l'UE et le Japon à la fois dans les domaines politiques et économiques.
28-29 avril	Réunion annuelle de la Table Ronde des industriels UE-Japon	La Table Ronde soumet des propositions aux autorités japonaise et européenne en vue de contribuer activement à leurs délibérations sur un futur cadre des relations économiques entre le Japon et l'UE.
mai	20 ^e Sommet UE-Japon	

Les APE : À quoi servent-ils ? (les initiatives du Japon)

Les Accords de Partenariat Économique (APE) promus par le Japon ne se limitent pas à l'abaissement ou la suppression des tarifs douaniers ni à la libéralisation des services. Ils visent également au renforcement et à l'élargissement de la coopération économique internationale en y incluant de nouveaux domaines tels que les in-

vestissements, la circulation des personnes et la protection de la propriété intellectuelle.

En plus de leur intérêt strictement économique, c'est-à-dire la dynamisation du commerce et l'accroissement des investissements entre les deux pays partenaires, la conclusion de ces APE a également un effet bénéfique sur les plans po-

litique et diplomatique, en stimulant la circulation des personnes, des biens, des fonds et de l'information.

Le Japon a jusqu'ici conclu des accords avec 11 pays/zones géographiques^{*1}, et est également en négociations avec 5 autres^{*2}.

*1 Singapour, le Mexique, la Malaisie, le Chili, la Thaïlande, l'Indonésie, le Brunei, les Philippines, la Suisse, le Vietnam et l'ASEAN

*2 Inde (accord signé), le Pérou (négociations achevées), l'Australie, la Corée du Sud (négociations interrompues) et le GCC (Conseil de Coopération du Golfe)

Les concours d'entrée dans les universités

En plus des 778 universités à cycle long (4 ans) (86 nationales, 95 départementales et municipales, 597 privées) et des 395 universités à cycle court (2 ans), la formation supérieure au Japon comprend également des instituts de technologie et des instituts professionnels spécialisés*. Le taux d'entrée aux universités, qui tournait autour de 10% au début des années 1960, a connu une brusque progression dans la seconde moitié de la décennie pour atteindre les 40% en 1975. Après une période de stagnation, ce taux a dépassé les 50% en 2005 pour atteindre 56,2% (77,6% pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur) en 2009. Actuellement, un élève sur deux entre à l'université et trois sur quatre dans un établissement d'enseignement supérieur.

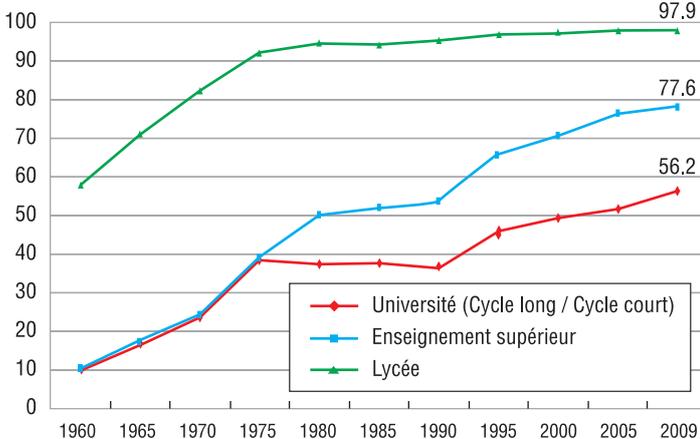
Le Japon ne dispose pas d'un équivalent au Baccalauréat français, qui sanctionne la fin des études secondaires et, dans le même temps, ouvre l'accès à l'enseignement supérieur. Même diplômés, les lycéens japonais doivent passer les concours organisés par chaque université pour y être admis. Si la dénatalité a facilité l'accès des étudiants à l'université (daigaku zennyū jidai), les concours d'entrée de certaines des meilleures universités restent difficiles. Pour préparer ces concours d'entrée, de nombreux élèves fréquentent les cours du soir (juku) et les classes préparatoires (yobikō) après les cours et durant les congés scolaires.

Afin de garantir l'objectivité de leur évaluation, les concours d'entrée dans les universités japonai-

ses comprennent bien plus de questionnaires à choix multiples et de questions à réponses courtes que les concours français. Afin de réduire une compétition acharnée centrée sur la mémorisation mécanique, on assiste cependant à une diversification des critères d'évaluation (entretien, rédaction d'essai court, inscription sur lettre de recommandation de l'établissement scolaire, etc.). Au niveau national, le Centre national des concours d'entrée universitaire (NCUEE) organise un examen commun qui permet à chaque université de choisir librement ses différentes matières. Le français figure aussi parmi les choix possibles à l'épreuve de langues étrangères.

* en 2010.

Taux d'accès au lycée et à l'enseignement supérieur



Source : Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie japonais



Cours d'anglais en classes préparatoires

Villes jumelées franco-japonaises (Nouvelle Série)

Nancy et Kanazawa

(* Texte reçu début mai 2011)

Nancy, parmi ses huit villes jumelées dans le monde entier, a un lien particulièrement privilégié avec Kanazawa (Département d'Ishikawa). Depuis l'accord de jumelage en 1973, les actions de coopération dans des domaines culturels, universitaires, urbains ne cessent de se développer. Nancy est reconnue au niveau national et international, comme une ville en pointe dans les relations avec le Japon. Chaque année, diverses manifestations sont organisées régulièrement comme « Anim'Est » qui est devenue un rendez-vous incontournable autour de la culture japonaise. On peut également souligner le Festival Nancy Matsuri qui aura lieu en juin prochain, à l'initiative d'un groupe d'élèves de l'École des Mines de Nancy, ainsi qu'un grand festival de la culture japonaise en octobre prochain. Pour sa 77^{ème} édition en 2011, la Foire Internationale de Nancy accueillera le Japon comme pays d'honneur.

Eu égard à ces échanges fructueux, Nancy, naturellement et légitimement, s'est imposée comme la ville hôte des « Premières Rencontres franco-japonai-

ses de la coopération décentralisée » en octobre 2008 à l'occasion du 150^{ème} anniversaire des relations diplomatiques franco-japonaises, qui fut l'occasion pour les responsables des collectivités territoriales françaises et japonaises de débattre de l'avenir des politiques de la ville. La deuxième édition s'est tenue à Kanazawa en mai 2010 et cette initiative se poursuivra à Chartre et Compiègne en 2012.

Immédiatement après la catastrophe survenue au Japon le 11 mars dernier, Nancy a mis en berne le drapeau du Japon sur la façade de l'Hôtel de Ville et une minute de silence a été observée sur la Place Stanislas pour rendre hommage aux victimes. Une subvention exceptionnelle de 20 000 € a été votée au Conseil municipal et une série de manifestations pour venir en aide au Japon se sont déroulées, telle la « Journée de Solidarité Japon » du 9 avril, et il y en aura d'autres dans la durée. Tous les fonds récoltés par l'Association franco-japonaise de Nancy seront envoyés à la Ville de Kanazawa, qui les fera parvenir à la Ville de

Sendai en vue de la reconstruction des zones sinistrées. Notons également que Nancy Opéra Passion organisera, avec

le soutien de l'Opéra national de Lorraine, un concert « Solidarité Japon », le dimanche 4 septembre 2011.



Deuxièmes Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée à Kanazawa en mai 2010 Au centre, M. Tamotsu YAMADE, Ancien maire de Kanazawa, à sa droite, M. André ROSSINOT, Maire de Nancy et ancien ministre